

Formulaire d'inscription

Vide-greniers d'Allos 2025 Val d'Allos – Village et La Foux



Chaque été la commune organise plusieurs vide-greniers dans le village et à La Foux. En 2025, les dates retenues sont les suivantes :

- Vendredi 18 juillet 2025 (Village)
- Vendredi 25 juillet 2025 (La Foux)
- Vendredi 1^{er} août 2025 (Village)
- Vendredi 22 août 2025 (La Foux)

Pour l'occasion, la Mairie vous met à disposition un emplacement au tarif de :

- 3€ : jusqu'2ml d'étalage

- 2€: le ml supplémentaire

L'étalage total par exposant est <u>limité à 8ml</u>.

Mètre linéaire	Tarif
1	3€
2	3€
3	5€
4	7€
5	9€
6	11€
7	13€
8	15€

À savoir:

- Le règlement et l'attribution des emplacements se feront le matin-même (dès 7h) auprès et par la Police Municipale
- Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de la manifestation.
- L'étalage se fera de 8h à 18h.
- Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler dans les rues durant la manifestation (pour le public comme pour les exposants).
- L'installation et la désinstallation se feront en dehors des heures d'étalage (soit avant 8h et après 18h) si besoin d'un véhicule sur place.
- Aucun matériel ne sera prêté par la mairie. Vous devez être autonome.

Pour participer à l'un ou plusieurs de ces vide-greniers, il vous suffit de <u>retourner dûment</u> <u>rempli (recto-verso) ce formulaire accompagné d'une copie de votre pièce d'identité (recto-verso) une semaine au plus tard avant le vide-grenier à :</u>

Mairie d'Allos, 20 rue du Moulin, 04260 Allos

Tél: 04 92 83 18 00 / Mail: <u>accueil@mairie-allos.fr</u>



Formulaire d'inscription

Vide-greniers d'Allos 2025 Val d'Allos – Village et La Foux



INSCRIPTION PERSONNE PHYSIQUE

Nom :	Pı	rénom :
Adresse:		
Titulaire de la pièce	d'identité n° :	
Délivrée le :	Pa	ar la Préfecture de :
Mètres linéaires den	nandés :	
Montant à régler :		
Objets proposés à la	vente:	
S'INSCRIT POUR	LE(S) VIDE-GRENIER	(S) SUIVANT(S):
□ Vendredi 18 juille	t 2025, au Village	
□ Vendredi 25 juille	t 2025, à La Foux	
☐ Vendredi 1 ^{er} août	2025, au Village	
☐ Vendredi 22 août	2025, à La Foux	
DÉCLARE SUR L'	HONNEUR:	
- Ne pas avoir l'année civile	(conformément à l'article le des objets personnels e	nifestations de même nature au cours de 310-12 du code du commerce) et usagés (conformément à l'article 310-12
AUTORISE L'EXP	LOITATION DE SON D	ROIT À L'IMAGE :
□ Oui		□ Non
Fait à :	Le:	Signature